

GAL Est Audois Candidature Leader Diagnostic de territoire - synthèse

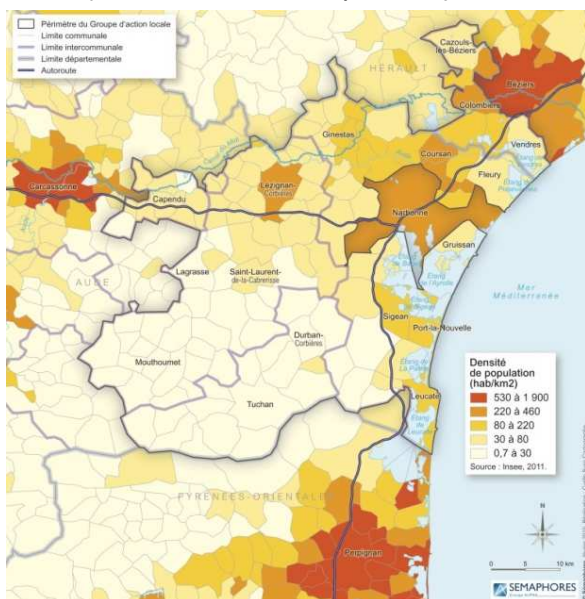


Février 2015

Le périmètre du GAL : un territoire de projet, rural et multipolaire

- Le GAL regroupe 5 intercommunalités (CC du Piemont d'Alaric, CC des Corbières, CC de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, CC de La Domitienne et la partie rurale du Grand Narbonne, c'est à dire le périmètre de la Communauté d'Agglomération, excepté la ville de Narbonne), soit 124 communes qui présentent à la fois de fortes similitudes en terme de profil de territoire, et à la fois des spécificités qui les rendent complémentaires et propices au développement de projets de coopération.
- Le territoire du GAL se distingue entre une partie Sud, marquée par le relief des Corbières, et une partie Nord et Est, littoral, plaine et basse vallée de l'Aude, et premiers contreforts du Minervois, mieux drainée par les infrastructures routières et de transport, facilitant l'installation des populations.
- Composé de plusieurs micro bassins de vie en étroite interaction entre eux, le territoire du GAL s'organise dans un maillage territorial complexe : pôles de services concentrés sur les agglomérations, relief des Corbières plus enclavés...

Cartographie des densités de population en 2011 (nombre d'habitant par km²)

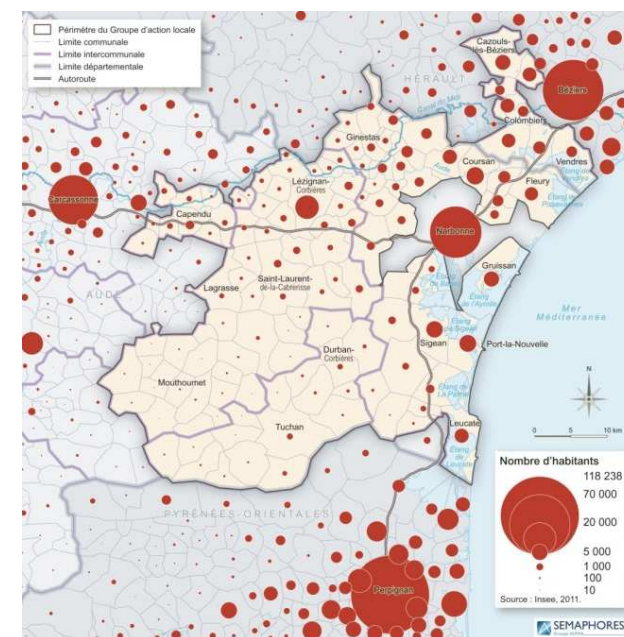


- ... zones de plaine, plus urbaines, lieux d'échange qui polarisent les activités de transformation, de logistique et de transport. Ce sont également des terroirs agricoles irrigués où la pression foncière s'exerce de façon accrue.
- ... zone littorale est un espace contraint, à la fois fragile et convoité avec un système d'étangs et de lagunes où un écosystème riche favorise le développement d'une biodiversité, mais également les activités humaines (activités industrielles et maritimes, activités de pêche, salins, ostréicoles et conchylicoles, terroir de vignes, tourisme balnéaire).

Périmètre du GAL

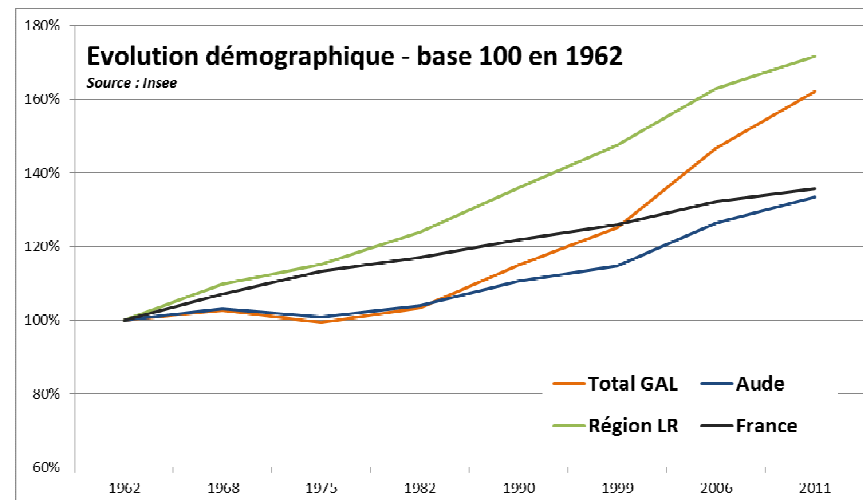


Population communale 2011



Un territoire de vitalité démographique

- Avec un bassin de population de plus de 138 000 habitants, le territoire du GAL s'enrichit de plus de 2 600 nouvelles âmes chaque année depuis 2006. Cette croissance est principalement due au solde migratoire très positif, alors que le solde naturel est négatif sur l'ensemble des EPCI constituant le GAL.
- **Un territoire d'accueil**
- Sur la population résidente en 2008 sur le GAL, 12,2% habitaient en dehors de la région en 2003. Seulement 2,9% provenaient d'un autre département de la Région Languedoc-Roussillon. La population migrante est constituée principalement de trentenaires et quadragénaires, dont une part importante avec des enfants de moins de 15 ans (64%) et de retraités (ou pré-retraités) (18%).
- **Une croissance inégale sur le territoire du GAL**
- La croissance démographique reste forte en zone péri-urbaine et faible sur les communes très rurales enclavées. En zone rurale, le maintien des commerces et services de proximité posent questions, en zone péri-urbaine le développement des logements se traduit dans le paysage par un étalement urbain parfois peu maîtrisé dans les villages, mettant en péril leur identité et leur caractère par des constructions banalisées et mal insérées au bâti ancien existant. Les équilibres se recomposent au sein des territoires au point d'interroger le maillage territorial souhaité. Le recours à la voiture devient systématique, les transports en commun sont complexes à mettre en œuvre.
- Corréli à la croissance démographique, le parc de logement évolue fortement, au profit des secteurs de plaine et du littoral. Cependant, sur certains territoires, on observe une forte croissance du nombre de logements vacants (+30%), soulignant l'inadaptation ou la vétusté d'un parc vieillissant, notamment dans les centres bourgs.



Les enjeux d'une croissance démographique forte et continue posent la question des conditions d'accueil de cette population

- Adapter les services pour les populations dont les besoins sont les plus forts : santé, enfance-jeunesse, vieillissement, mobilité dans le cadre d'un maillage territorial pertinent et structuré
- Adapter les logements en adéquation avec les profils de la demande des populations
- Maîtriser la croissance sans compromettre l'identité du territoire
- Permettre le maintien des populations sur les zones de relief plus enclavées

Les enjeux principaux liés à la densification de l'habitat portent sur la nécessité d'une coordination forte des collectivités en matière d'urbanisme

- Limiter l'étalement urbain au profit de la reconquête des logements vacants en centre ville/bourgs et préserver des espaces agricoles au profit d'une politique de reconquête agricole. Les productions consommables localement (maraîchage par exemple) pourront pour une part s'y développer.
- Préserver la qualité architecturale et l'identité des villages avec un développement urbain maîtrisé et organisé dans le cadre d'un maillage territorial structuré
- Adapter le parc de logements aux besoins des populations : personnes âgées, vivant seules, couple sans enfant, famille.
- Adapter les logements aux personnes âgées, soit par des OPAH ou PIG, soit par la création de résidences pour personnes âgées avec des bailleurs sociaux.

Une démographie en mutation

- **Une population vieillissante**
- Les plus de 50 ans représentent 43% de la population (39,7% au plan régional et 36% en France) et tendent à croître (migration d'une population de retraités et vieillissement naturel de la population). En découlent directement des enjeux liés à l'emploi des seniors pour les actifs, ainsi que des services à la personne, de santé et de mobilité pour cette population plutôt âgée. La problématique du bien vieillir et du maintien à domicile est particulièrement prégnant sur les territoires plus enclavés comme celui des Corbières. Le lien aux villes centres, pourvoyeuses de services, est fondamental dans une logique de niveau de services coordonnés à l'échelle d'un territoire.
- **Des ménages de petite dimension**
- Près d'une personne sur trois vit seule sur le GAL, particulièrement sur les Corbières. L'évolution de la structure des ménages révèle une forte augmentation des familles monoparentales (+49% sur le territoire du GAL contre +29% en Région et +23% en France), des personnes seules (+43% contre 31% en région et 25% en France) et de couples avec enfant(s) (+13% contre 2,5% en Région et -4% en France). Si le territoire est difficilement attractif pour les jeunes de 15 à 25 ans, souvent en recherche d'une vie urbaine, le territoire propose une qualité de vie attractive pour les couples, notamment avec de jeunes enfants.
- **Une population peu qualifiée et fragile**
- La population est moins diplômée qu'au plan régional ou national : 20% de plus de 15 ans sont sans diplôme, et 65% ont un niveau inférieur au bac. En revanche, les personnes sans diplômes ont reculé de façon plus importante qu'au plan régional depuis 2006 au profit de niveaux supérieurs au baccalauréat. La population est globalement moins aisée qu'ailleurs : seulement 47% des foyers fiscaux sont imposables, soit 3 points de moins que la région et 9 points de moins que le niveau national ; les revenus sont plus bas qu'ailleurs.
- **Des territoires de proximité et de services pour répondre aux besoins**
- Le GAL est un territoire rural favorisant un maillage territorial permettant de proposer aux populations un ensemble de services de proximité relativement dense, mais encore inégalement réparti. Les initiatives et projets émergents localement manquent parfois de coordination et de lisibilité, parfois de fiabilité. Certains territoires souffrent encore d'un manque de certains services et d'une disparition progressive des commerces de proximité. En lien avec les besoins des populations, l'organisation des mobilités, la couverture en réseau mobile et haut débit internet, les services de santé et d'enfance / jeunesse doivent faire l'objet d'axes de coordination et de mutualisation afin de renforcer leur niveau de services.

Le maintien et l'organisation des services de proximité sur le territoire présente des enjeux de densité et de coordination/mutualisation.

En matière de services, les enjeux portent à la fois sur le maintien et le développement des services :

- Dans les zones rurales enclavées où les services ne s'organisent pas spontanément faute d'un « marché » suffisant ;
- Pour faire face à certaines évolutions : la continuité des soins des praticiens de santé suite au départ en retraite, le vieillissement de la population et le maintien des personnes âgées à domicile avec la mise en place des réseaux de services adaptés, la croissance de la population de moins de 15 ans et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ; la rationalisation des services publics.

Pour y répondre, les territoires doivent s'organiser : faciliter les mobilités, développer les usages numériques, renforcer la mutualisation et la coopération territoriale et entre les acteurs pour une montée du niveau de services, imaginer des solutions mixtes comme les paniers de biens et services. Il est également nécessaire de créer des liens entre les professionnels de santé et ceux du médico-social que ce soit autour des personnes âgées (service d'aide à domicile...), de l'enfance (PMI itinérante...), des actions de prévention et du suivi social des personnes.

Indice de jeunesse	2006	2010
CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois	0,73	0,73
CC des Corbières	0,51	0,50
CC Piémont d'Alaric	0,81	0,83
CA du Grand Narbonne hors Narbonne	0,80	0,72
CC la Domitienne	0,95	0,90
Languedoc-Roussillon	0,95	0,88
Total France	1,19	1,09

Indice de jeunesse : nombre de moins de 25 ans /
nombre de 65 ans et plus

Source : Insee 2011

L'enjeu majeur du vieillissement de la population repose sur l'augmentation du niveau de services pour s'adapter aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge

L'augmentation des seniors se traduit par une augmentation des besoins en services et la nécessité d'anticiper l'entrée dans la dépendance : réseau de soins organisés, auxiliaire de vie et services à la personne (repas, petits travaux...), mobilité...

L'accueil des nouvelles populations actives est également un enjeu important pour le territoire.

Rendre le territoire plus attractif pour les jeunes et les jeunes adultes signifie développer une offre adaptée en termes d'emplois, de logements et de services.

Une dynamique économique à renforcer sur ses bases

Le territoire du GAL est marqué par :

- **Une population marquée par le chômage** (16% au sens Insee soit près de 9200 actifs), le travail non salarié (26% des emplois) et le travail à temps partiel (25% des emplois).
- **Un territoire qui crée de l'emploi** (+3000 emplois au lieu de travail entre 2006 et 2011) ... mais pas suffisamment pour offrir un emploi à tous, notamment avec l'arrivée de près de 6200 actifs sur la même période. Les migrations pendulaires s'intensifient donc vers les villes pôles pourvoyeuses d'emplois. Les zones enclavées et agricoles perdent des emplois (-125 emplois sur la CC des Corbières). Par ailleurs la question de l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois reste entière.
- **Un tissu de TPE dense**, constituée principalement d'établissements sans salariés (80%) dont une forte part d'exploitations agricoles. La création d'entreprise est dynamique. Agile mais fragile, l'accompagnement des TPE doit s'organiser sur le territoire dans le cadre d'un maillage fin et efficient en s'appuyant notamment sur les dispositifs existants (pépinières d'entreprises, incubateurs...).
- **L'agriculture et les activités présentielle** constituent le socle de l'économie locale.
- Presque un établissement sur 3 est agricole sur le GAL. La culture de la vigne prédomine très largement (87% de la surface agricole utile), avec cependant une tendance à la diversification (élevage, olive...). Une filière viticole s'est constituée sur le GAL. Après une crise profonde, l'activité doit faire face à un vieillissement des chefs d'exploitation et la nécessité d'améliorer les revenus des exploitants. Les pratiques culturelles doivent également évoluer vers des pratiques respectueuses de l'environnement et s'organiser face au réchauffement climatique.
- Ce sont les activités tertiaires et notamment les administrations publiques qui concentrent le plus d'emplois (3 emplois sur 4).
- Le territoire se singularise par l'importance des entreprises relevant de **l'économise sociale et solidaire** avec un tissu dense de coopératives, CUMA, mutuelles, entreprises d'insertion, SA à directoire ... mais également par **l'importance des industries culturelles et créatives**, en lien notamment avec la vocation touristique du territoire.

Les enjeux agricoles au cœur d'un développement équilibré du territoire

- Faire face aux tensions foncières par des politiques d'urbanisation coordonnées
- Définir une politique globale sur les friches agricoles.
- Faciliter l'accès au foncier par des modalités innovantes de financement et les dynamiques collectives
- Saisir l'opportunité de la croissance démographique, synonyme d'un marché de consommateurs en croissance, pour accentuer l'écoulement des productions locales en circuits courts et poursuivre la diversification agricole
- Poursuivre les réflexions autour de la ressource en eau sur des hypothèses de besoins en irrigation accentués et de protection de la ressource
- Poursuivre la montée en qualité des productions locales
- Continuer la logique de coopération inter-filières : panier de biens et services, oenotourisme, agritourisme, e-commerce...
- Accompagnement à l'installation, notamment des jeunes et à la reprise des exploitations agricoles
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (usages de l'eau en goutte à goutte, cultures bio ou très raisonnées) ; développer les « réserves » d'eau (retenues collinaires, ...) sont des gages de préservation de cette richesse environnementale.

Un développement économique équilibré et créateur d'emplois

- L'économie présentielle est créatrice d'emplois. La croissance démographique et l'augmentation des besoins en services des populations âgées et des familles sont autant d'opportunités pour développer des offres intégrées et créatrices d'emplois, notamment en lien avec le tissu agricole et associatif local.
- Le maintien des activités, notamment de proximité, sur les territoires enclavés est un enjeu majeur pour les populations et l'attractivité de ces territoires. L'innovation et la mutualisation sont des leviers certains pour y ancrer une dynamique économique.
- Le développement des TPE locales et les créations d'entreprises sont les leviers principaux de création d'emplois. L'ensemble des conditions d'accueil et de services doivent être réunis dans un écosystème de coopération au sein du GAL, en lien avec les pôles de Narbonne, Béziers et Carcassonne, voire au-delà (cf. projet de coopération avec Agly et les pôles de Perpignan et Béziers).
- La mutualisation des outils d'accompagnement à la création, développement et transmission d'entreprises (couveuses, pépinières, espaces tests agricoles, organisation de grappes d'entreprises, observatoires économiques et fonciers, aides à l'export...) à l'échelle du GAL, en lien avec les outils de Narbonne, Béziers et Carcassonne est un enjeu majeur de développement économique.
- Créer du lien entre les entreprises et ces outils de développement économique (notamment les pépinières d'entreprises) doit permettre le développement du plus de collaboration et l'émergence d'innovation au sein des entreprises.
- Le parcours des demandeurs d'emploi qui créent leur propre emploi doit être plus accessible, lisible, visible et efficient sur l'ensemble du territoire du GAL.

Une économie touristique qui s'appuie sur des espaces naturels de qualité, préservés et des trésors patrimoniaux

■ Une forte fréquentation touristique

- La vocation touristique du GAL est incontestablement vecteur de richesse et d'emplois sur le territoire, même si la forte fréquentation touristique l'été exerce des pressions sur les espaces et les populations résidentes.
- L'offre touristique s'appuie à la fois sur des espaces naturels et paysagers variés, préservés, pour partie protégés, d'une très grande richesse et qualité (2 PNR, nombreuses zones Natura 2000...) ; sur des pôles patrimoniaux de renommées (classement UNESCO des pôles Cathares, Canal du Midi...), et sur une offre ludique, gastronomique et héliotropique dense (plages sablonneuses, réserve africaine de Sigean, nombreuses manifestations culturelles, pratiques de sports natures et maritimes, Destination Vignobles et Découverte labélisé...).
- La capacité d'hébergement repose sur les résidences secondaires qui représente parfois près d'un logement sur 2, et sont parfois peu conforme aux attentes des touristes locataires et sur un parc marchand relativement stable en volume mais qui opère progressivement une montée en gamme.
- Les dernières tendances observées ces dernières années montrent un ralentissement de la fréquentation des sites patrimoniaux (dont les sites Pôles Pays Cathare). Le détournement des clientèles dû à une image vieillissante, au niveau des prix... nécessite un repositionnement du territoire. En effet, la demande touristique évolue vers des expressions plus grandes en matière d'expérience, de plaisirs et de ludisme (tourisme expérientiel). Les sites touristiques doivent aujourd'hui se moderniser pour mieux coller aux désirs de la clientèle. L'adaptation de l'offre touristique portent notamment sur le développement de l'usage numérique, la scénographie des sites patrimoniaux, la professionnalisation des acteurs touristiques mais également sur des produits touristiques plus construits et plus riches en contenu. Le renouvellement de l'offre touristique passe notamment par un renforcement des circuits à l'échelle du GAL, une très grande coordination entre acteurs et la construction de projets transverses.
- La desserte du territoire est plutôt facile (gares, aéroports, autoroutes...), mais la circulation interne au territoire n'est pas aussi aisée pour se rendre et avoir accès aux équipements existants. L'inter modalité est inexistante et la signalétique doit être revue.

Devant cette richesse de l'offre touristique, les acteurs touristiques du territoire du GAL travaillent pour adapter cette offre à l'évolution de la demande touristique, des comportements de consommation et conquérir de nouvelles clientèles. Cet effort de marketing basé sur un ciblage des clientèles est mené sur plusieurs leviers qui jouent sur la complémentarité entre les territoires du GAL : la notoriété des sports nautiques de glisse, l'oenotourisme et la gastronomie, les sports et loisirs de nature au travers notamment des circuits d'itinérance, le développement d'itinéraires thématiques et de nouveaux services touristiques, une meilleure commercialisation et l'organisation de l'offre.

Le territoire souffre globalement d'une offre touristique somme toute assez peu structurée et certains territoires restent méconnus. L'image d'un tourisme de masse sur le littoral fait progressivement place à une image plus affinée et plus qualitative. Pour ce faire, l'innovation dans les produits et dans les process de promotion et de commercialisation est indispensable.

Complémentarités entre les sites/secteurs touristiques



Une offre touristique riche à faire évoluer vers une segmentation plus fine de la clientèle et des circuits d'itinérance

- Développer le tourisme sur des cibles clientèles en segmentant sur des couples produits/marchés (séniors, familles, sportifs...) en tirant la fréquentation sur les ailes de saison
- Construire les parcours d'itinérance thématiques
- Accroître la fréquentation de façon maîtrisée : capacité d'accueil sur les produits manquants, sur les sites pôles...
- Faire évoluer les sites touristiques avec l'évolution de la demande (expérience, technologie, authenticité, plaisir et ludisme...)



Vers un territoire de haute qualité environnementale

- Les territoires du GAL se tournent de façon unanimes vers une sérieuse prise en compte du développement durable dans leur politique de développement, qu'il s'agisse du réchauffement climatique et des enjeux énergétiques, de la gestion durable des ressources naturelles, d'une consommation durable des ressources (notamment l'eau, l'air, la terre) et matières produites.
- **Le territoire du GAL offre une authenticité affirmée**, ancrée à la Méditerranée, cette région est géographiquement et historiquement riche de ses différences et de ses contrastes, avec ses étangs et sa garrigue méditerranéenne. La façade méditerranéenne du GAL est l'une des dernières au paysage préservé. On y compte pas moins de 14 unités paysagères, plusieurs couloirs de migration d'avifaune et des corridors écologiques avec une biodiversité exceptionnelle. Cela se traduit par une couverture à près de 60% du GAL (partie audoise) en sites Natura 2000 (40% sur l'Aude, 18% en France).
- **Le territoire est soumis à plusieurs aléas :**
 - **Un risque avéré de dégradation paysagère** du fait de l'arrachage des vignes, la fermeture de paysages pastoraux, le développement urbain, l'empreinte croissante des parcs éoliens et photovoltaïques...
 - **Les risques naturels** : marqué par son climat méditerranéen chaud et sec et les effets du réchauffement climatique (augmentation des températures, du niveau de la mer, des événements exceptionnels), le territoire est fortement exposé aux risques naturels (risques inondable, incendie et submersion marine).
 - **La sécurisation de la ressource en eau** : l'accès à la ressource en eau est inégalement répartie : insuffisante pour l'alimentation en eau potable et quasi absente pour l'agriculture sur les 3/4 sud du territoire. Elle est plus abondante au nord et en voie d'être confortée en partie sur le narbonnais et la Domitienne par le projet AQUA DOMITIA mais l'eau reste un enjeu majeur pour l'activité agricole, le tourisme et la population qu'il convient de sécuriser.
- **Un territoire propice à « l'énergie positive »** : l'ensemble des collectivités locales constituantes du GAL sont mobilisées pour un développement durable de leur territoire avec des projets concrets destinés à s'ancrer dans les énergies vertes, la préservation de leurs ressources, la lutte contre les pollutions et le réchauffement climatique (PCET du Grand Narbonne et du PNR de la Narbonnaise, Plan Climat Territoire du Pays Corbières Minervois, Schéma de Développement des Energies Renouvelables de la CC de la Domitienne...). Le territoire dispose de ressources d'ensoleillement et de vent optimum pour permettre le développement des énergies solaires et éoliennes.
- **Un engagement fort pour la réduction de l'impact environnemental.** Cet engagement s'appuie sur la mise en place d'une stratégie locale de réduction des gaz à effet de serre et d'actions en faveur du climat ainsi que d'une stratégie locale de réduction des dépenses énergétiques du territoire. Cette stratégie se veut intégratrice, construite autour des questions de logement et de transport. Le territoire s'engage pour le développement de circuits courts de distribution, de l'irrigation raisonnée et des filières liées aux énergies renouvelables.
- **L'objectif est de développer des actions innovantes, partenariales et participatives afin de développer des emplois qualifiés dans des filières jusqu'ici peu valorisées sur le territoire.**

Un patrimoine naturel riche et préservé soumis aux risques naturels

- Si la valeur paysagère et environnementale du territoire est indéniable, **les conflits d'usage** et d'occupation restent forts : développement urbain, espaces agricoles, éolien/photovoltaïque, tourisme ...
- **Les risques naturels** sont bien pris en compte sur la plupart du GAL mais la reconquête des espaces en friche, la gestion des couverts boisés et l'entretien des garrigues via le pastoralisme restent des enjeux forts. Certaines zones sur le territoire sont encore régulièrement sinistrées du fait de fortes inondations.
- **La richesse environnementale** correspond à la demande d'une partie croissante des clientèles touristiques. Cette richesse mérite d'être mieux connue et mieux valorisée dans le cadre de séjours thématiques et de circuits d'itinérance favorisant le développement des interactions entre les sites et zones touristiques.
- **Accompagner l'évolution des pratiques agricoles** respectueuses de l'environnement (usages de l'eau en goutte à goutte, cultures bio ou très raisonnées) ; développer les « réserves » d'eau (retenues collinaires, ...) sont des gages de préservation de cette richesse environnementale.

Devenir un territoire à énergie positive et circulaire

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Croissance démographique et services de proximité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une attractivité démographique continue : qualité de vie, héliotropisme, bonne desserte routière• Une croissance démographique pour l'ensemble des territoires du GAL, y compris sur les reliefs enclavés• Une population de plus en plus formée• Une qualité de vie indéniable• Une population plutôt familiale• Prix immobilier attractif• Une économie présentielle très développée• Un secteur de l'ESS présent pour 40% dans le social	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 16% des actifs sont au chômage• Une population fragile et parfois précaire du fait de l'importance des emplois saisonniers et à temps partiels• Population vieillissante à faible niveau de revenu• Une population moins qualifiée qu'ailleurs• Trop de logements sont vacants et la construction neuve en périphérie des villages nuit à l'identité et à la qualité patrimoniale du territoire avec risque de villages dortoirs• Des niveaux de services difficiles à atteindre dans les zones enclavées• Manque de visibilité sur l'adéquation offre/demande d'emploi• Faible attractivité pour les cadres
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Arrivée du TGV• Les efforts de mutualisation engagés au sein des intercommunalités• Augmentation de la taille du marché local pour les productions locales du fait de la croissance démographique	<ul style="list-style-type: none">- Disparition d'emploi et d'entreprises dans le secteur de la construction- Certains villages sont en voie de dévitalisation- Tension sur l'activité agricole et difficulté de certaines caves

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Développement économique et ESS

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Un tissu économique diversifié, tiré par la sphère présentielle : services, commerces, tourisme, santé et action sociale, administration• Dynamisme de la création d'entreprise• Des activités créatrices d'emplois dans le transport et la logistique, les commerces, les services• Une activité viticole qui joue le rôle de locomotive économique, malgré des difficultés ... et la présence d'une filière complète (récolte, outillage, conditionnement, commercialisation, transport, outillage et produits phytosanitaires...)• Territoire (A9, A61) très bien desservi sur les zones de plaine, doté d'un port de commerce et de ressources naturelles (salins, carrières, terroirs agricoles...)• Des infrastructures économiques sur les villes centres (pépinières d'entreprises, incubateurs, zones d'activités)• Dynamisme de la création d'entreprises• Installation de jeunes et d'investisseur étranger dans le cadre de projets de vie	<ul style="list-style-type: none">• Absence de grands donneur d'ordre et un tissu de TPE peu employeur• Des secteurs enclavés• Des secteurs en crise qui perdent des emplois : construction, viticulture pour une partie encore• Des secteurs inondables rendant difficile l'aménagement de zones d'activités sur des nœuds stratégiques• Des emplois précaires et saisonniers qui contribuent à un faible niveau de vie des ménages• Pas de savoir-faire spécifique au territoire, en dehors de la viticulture• Taux de chômage très élevé, main d'œuvre encore peu qualifiée, saisonnière• Déficit d'identité économique du territoire• Diminution des commerces de proximité dans les cœurs de villages• Difficulté de recrutement de certaines entreprises (problème d'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois)• Manque de mutualisation et de communication
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Extension du port de Port la Nouvelle conduisant au développement des trafics et des liens inter-régionaux• Fréquentation touristique et exploitation viticole : opportunité pour développer les liens inter-filières et inter-secteur• Desserte TGV• Nouvelles opportunités de marché pour les entreprises : éco-rénovation et éco-construction, éco-matériaux, développement numérique et e-commerce, ouverture de certains marchés export...	<ul style="list-style-type: none">• Perte d'emplois massif dans la construction, notamment au niveau de l'artisanat• Fermetures de petits commerces et services dans les zones rurales enclavées fautes d'innovation et de remise en question• Conjoncture économique mondiale peu favorable, qui pourrait se dégrader encore• Fonte des budgets publics alors qu'il s'agit du secteur prédominant en nombre d'emplois.

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Agriculture

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture vecteur d'emplois, créateur de richesse ayant un rôle social fort, qui permet le maintien des populations dans les territoires de relief et la préservation des paysages. • Véhicule d'une identité culturelle forte au travers des terroirs (IGP/AOC/AOP) • Un maillage important de caves coopératives et de caves particulières, avec des poids lourds (Val d'Orbieu cru Corbières...) • Des capacités d'innovation (présences de laboratoire de recherche, opérateurs privés qui innovent dans leur pratique et leur mode de commercialisation, des expérimentations et projets de recherche (Greenstar, INRA...)) • Une montée en gamme progressive des productions, de paire avec une notoriété croissante • Une diversification des productions créatrice de valeur ajoutée • Une offre oeno-touristique qui se construit • Un développement des circuits courts (boutiques du terroir, caveaux...) • Un élevage bien réinstallé sur les Hautes Corbières, élevage qualitatif semi-extensif, accompagné d'une production fromagère écoulé sur les marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Une activité moins lucrative, des revenus très bas chez certains exploitants ou travailleurs agricoles malgré le développement des ventes directes • Des emplois saisonniers : emplois précaires • Des surfaces agricoles en baisse • Des difficultés importantes de certaines caves coopératives • Des problématiques de marché et de débouché (marché mondial, très concurrentiel) sur la vigne • Des efforts à poursuivre sur l'utilisation des produits phytosanitaires • Une offre viande peu développée • Une diversification qui reste encore trop faible pour répondre à la demande locale (marchés, RHD, ...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement et valorisation des agro-matériaux - Développement de l'achat par internet - Les terres libérées par les arrachages de vignes propice à la diversification - 2 Programmes Agro Environnemental (PAE) portés sur le PNR de la Narbonnaise et par la CCRLCM - Développement de panier de biens et de services lié à un fort développement qualitatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité de la filière viticole - Raréfaction et la ressource eau et croissance des besoins d'irrigation - Croissance des risques incendies et inondation - Changement climatique - Non renouvellement des actifs - Difficultés de transmission des exploitations

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Tourisme

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une offre touristique très diversifiée avec des sites phares • Espace naturel et préservé, forte authenticité des villages et paysages propice aux activités de pleine nature. • Notoriété des châteaux Cathares • Une fréquentation importante • Une offre oeno-touristique qui se construit • Atout incontestable de l'image et des efforts de valorisation du Pays Cathare • Marque régionale de qualité Sud de France, qui valorise la qualité des structures et productions locales • Développement récent de structures d'hébergement très qualitatif • Canal du midi • Mer Méditerranée • Animation culturelle • Plus de 500 prestataires d'activités de pleine nature sur le département mais des associations et des TPE peu structurées et fragiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des sites touristiques de plus en plus déconnectés de la demande touristique qui évolue (scénographie, offre plaisir et ludique...) – qualité inégale des produits et des démarches de valorisation • Des emplois saisonniers : emplois précaires • Un tourisme de masse qui ne diffuse encore pas assez entre le littoral et l'arrière-pays • Un vieillissement du parc hôtelier et une faible proportion des hébergements marchands, notamment par l'hébergement de groupes • Déficit d'animation (peu d'évènements de notoriété) et de commercialisation de séjour • Manque de structures de commercialisation collectives, nombreuses initiatives avec une communication brouillées • Peu de prestataires d'activité touristique dans le domaine des Sports Nature • Petit nombre d'entrepreneurs touristiques • Des créneaux/marchés de niches encore peu développés • Arrachage des platanes sur le Canal du Midi
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'achat par internet - Un potentiel important pour le tourisme familial 'aisé' et le tourisme spécifique (kitesurf, sportif, étrangers...) - Evolution de la demande pour du tourisme vert, respectueux de l'environnement, en recherche d'authenticité - Développement des voies vertes et des circuits itinérants - Environnement, cadre Nature - Tourisme durable - Potentiel touristique de fréquentation à exploiter - Tourisme d'image et de destination 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte concurrence entre territoires, régions, destinations étrangères (Espagne, ...) : image, rapport qualité /prix. - Impact arrachage sur le Canal du Midi. - Image vieillissante de la destination. - Dégradation paysagère / augmentation de la population. - Baisse tendancielle de la fréquentation - Baisse de fréquentation (cœur de saison)

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Développement et occupation de l'espace naturel et enjeux environnementaux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Espace naturel riche en biodiversité et qualité paysagère• Grande diversité des habitats naturels et des cortèges floristiques et faunistiques• Espaces préservés (zone Natura 2000, espaces naturels sensibles...)• Sites emblématiques, supports à des activités touristiques et de loisirs• Gestion des risques inondations (syndicats de rivières, PPRI, SMMAR, SAGE...)• Bonne organisation départementale de la défense incendie (SDIS)• Gisement solaire et éolien qui constitue une réserve d'énergie renouvelable avec du foncier abordable pour les investisseurs	<ul style="list-style-type: none">• Risque naturel important (inondation, incendie, submersion marine...)• Étalement urbain• Déprise agricole• Faible appropriation des enjeux environnementaux par les habitants, les touristes et les élus• Défaut de gestion des forêts, peu productive• Aléa incendie fort sur les zones de piémont, aléa difficile à maîtriser• Pratique du tout voiture• Une ressource en eau importante mais mal répartie
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Parc naturel marin et Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes• Ressources naturelles à exploiter : eau, vent, soleil pour les activités touristiques comme pour le développement des énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre• Espaces naturels propices aux activités de nature itinérantes et sportives pour des clientèles de niche• Développement de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle• Effet levier du développement des énergies renouvelables sur le territoire en matière économique et emplois	<ul style="list-style-type: none">• Fréquentation des espaces naturels pouvant fragiliser les écosystèmes• Fermeture des milieux et déprise agricole qui entraîne une perte de biodiversité• Développement des énergies éoliennes et solaires à maîtriser en lien avec les terres agricoles et les environnements protégés